

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 502

présenté par

M. Richard, M. de Courson, M. Demilly, M. Favennec, M. Gomes, M. Meyer Habib,
M. Hillmeyer, M. Piron, M. Reynier, M. Salles, M. Tuaiva, M. Vercamer, M. Philippe Vigier et
M. Zumkeller

ARTICLE 14 QUATER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important que les élèves puissent participer à des projets au sein d'association. Pour autant, cet article, dépourvu de portée normative, relève du domaine réglementaire.